



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Mardi 10 mars 2026

RSA : 1/ DÉPARTEMENTS DE FRANCE SOUTIENT LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

2/ LE DÉPARTEMENT VA TORDRE LE COU AUX MENSONGES ET AUX CARICATURES

L'association Départements de France, qui rassemble tous les Départements dans leur diversité politique, a pris position lundi 9 mars pour soutenir le Finistère dans le conflit qui l'oppose à la CGT sur son plan RSA.

Le Département organisera deux conférences de presse pour tordre le cou aux mensonges et aux caricatures : une première sur le retour à l'emploi qui constitue le cœur du plan RSA, une seconde pour exposer en détail le plan de contrôle du Département et les fraudes identifiées. La CGT pourra alors expliquer publiquement pourquoi elle s'oppose au retour à l'emploi et à la lutte contre la fraude.

DÉPARTEMENTS DE FRANCE RAPPELLE LE RÔLE DES DÉPARTEMENTS ET DÉNONCE UNE DÉRIVE INQUIÉTANTE DE LA CGT

À la suite d'une citation directe engagée contre le Président du Département dans le cadre du RSA, Départements de France rappelle que les Départements exercent strictement les compétences que la loi leur confie. Les dispositifs mis en œuvre dans le Finistère – faits de droits et de devoirs – s'inscrivent dans ce cadre légal et constituent l'exercice normal des responsabilités qui leur sont attribuées.

Départements de France alerte sur l'escalade que constitue la judiciarisation pénale d'un débat relevant du débat politique ou des juridictions administratives, qui crée une dérive préoccupante pour la vie publique.

François Sauvadet, président du Département de la Côte d'Or et de Départements de France rappelle que *« Les Départements sont en première ligne pour accompagner les plus fragiles et favoriser le retour à l'emploi. Les politiques qu'ils mettent en œuvre sont adoptées démocratiquement par leurs assemblées et s'inscrivent dans le strict respect de la loi. Les contester est légitime dans une démocratie. Mais chercher à mettre en cause personnellement les élus qui les appliquent n'est rien d'autre qu'une tentative d'intimidation. »*

DEUX CONFÉRENCES DE PRESSE À VENIR POUR TORDRE LE COU AUX MENSONGES ET AUX CARICATURES

Le Département du Finistère tiendra prochainement deux conférences de presse :

- Ce Jeudi 12 mars à 14h30 à Brest, une première conférence de presse sera consacrée à une présentation détaillée des actions et résultats du Département en matière de retour à l'emploi, qui constitue le cœur du plan RSA et sur lequel le Finistère a engagé des moyens absolument considérables ;
- Dans quelques semaines, le temps de rassembler tous les éléments nécessaires, une seconde conférence de presse présentera des éléments très complets sur les modalités et les résultats des contrôles engagés auprès des allocataires, et les raisons aboutissant à des radiations d'allocataires.

La CGT pourra alors expliquer publiquement pourquoi elle s'oppose aux actions de retour à l'emploi et à la lutte contre la fraude.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 09 mars 2026

Attaques pénales contre le Département du Finistère, Départements de France dénonce la judiciarisation de la vie publique

À la suite des instances pénales engagées contre le Président du Département du Finistère et un agent de la collectivité dans le cadre de la mise en œuvre de la politique en matière de RSA, François SAUVADET, Président de Départements de France, dénonce la pénalisation de la vie publique.

Les Départements exercent les compétences sociales que la loi leur confie, au nombre desquelles figure l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'insertion et l'emploi. Les dispositifs mis en œuvre dans le Finistère- faits de droits et de devoirs - s'inscrivent dans ce cadre et relèvent de l'exercice normal des responsabilités confiées aux collectivités départementales.

La contestation, y compris judiciaire, d'une politique publique est légitime dans une démocratie. Cependant l'escalade consistant à porter ce débat en recours devant une juridiction pénale contre des élus et des agents publics constitue une dérive préoccupante quand existent déjà de nombreuses voies de contestations devant les juridictions administratives.

La mise en cause pénale du Président du Département du Finistère et plus encore celle d'un directeur, qui ne fait qu'exercer les missions qui lui sont confiées dans le cadre de la loi, constituent, en réalité, une tentative d'intimidation visant à interdire aux élus - et aux agents que le peuple a placé sous leur responsabilité - d'engager des politiques dont le législateur leur a confié la charge.

Comme l'a rappelé Maël de CALAN, « *le plan RSA est une politique publique, encadrée par la loi et adoptée démocratiquement par l'assemblée départementale : la mise en cause nominative de représentants du Département est une ligne rouge qui est franchie* ».

Pour François SAUVADET, Président de Départements de France, « *les Départements sont en première ligne pour accompagner les plus fragiles et favoriser le retour à l'emploi. Les politiques publiques qu'ils mettent en œuvre sont adoptées démocratiquement par leurs assemblées et s'inscrivent dans le strict respect de la loi. Les contester est légitime dans une démocratie. Mais chercher à mettre en cause personnellement les élus qui les appliquent et désormais les agents publics chargés de les mettre en œuvre n'est rien d'autre qu'une tentative d'intimidation* ».